

VOLTAIRE ET SON TEMPS, UN PHILOSOPHE EMBLÉMATIQUE

Jean Labesse

VOLTAIRE, VOUS AVEZ DIT VOLTAIRE ?

Est-il écrivain, auteur, simple personne même, plus universellement connue que Voltaire ? Est-il philosophe, penseur, intellectuel qui, aux yeux du monde, s'identifie plus totalement à la France, en particulier à une certaine France du XVIII^e siècle, ce siècle qui reste à jamais « le siècle des Lumières » ? Est-il œuvre plus lue, plus répandue, plus citée, plus alléguée et plus critiquée que celle de Voltaire ? Non sans doute ; et pourtant il n'est pas facile de connaître véritablement Voltaire... Dire son nom, c'est déjà soulever chez certains des réactions presque toujours passionnées et contradictoires : on est voltairien ou on ne l'est pas. Mais que veut dire « être voltairien » ? Cette simple épithète, disons même cette simple étiquette, évoque à elle seule des attitudes, des choix, des adhésions enthousiastes ou des refus indignés. Être voltairien, c'est faire profession d'incroyance religieuse, voire d'anticléricalisme, c'est prêcher pour la tolérance et la justice, s'opposer à toute forme d'oppression. Sans doute. Mais c'est aussi aimer le raffinement, le confort, le luxe, tous les « plaisirs de ce monde », tous les avantages de la civilisation. C'est enfin marquer à l'égard du « peuple » une certaine condescendance¹ qui vous fait dire que la religion, après tout, a son utilité pour maintenir la « valetaille » dans d'indispensables limites. Alors qui est Voltaire ? Quel rôle a-t-il joué dans son temps ? A-t-il seulement profité du climat du siècle pour s'y épanouir et y développer ses talents, ou ne l'a-t-il pas en grande partie inspiré, ce siècle des Lumières, pour y imprimer sa marque personnelle et en devenir la figure emblématique ? Telles sont les questions auxquelles nous allons tenter de répondre.

UNE ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

DES DÉBUTS BRILLANTS ET FACILES

François-Marie Arouet a la chance de naître à Paris — le 21 novembre 1694 — dans un milieu de bourgeoisie de robe fort aisée : son père est conseiller du roi et ancien notaire au Châtelet de Paris. Il fait de solides études au collège Louis-le-Grand, tenu à l'époque par les Jésuites, avec les héritiers des plus hautes familles. Promis en principe à une charge d'avocat du roi, le jeune François-Marie s'y refuse, parce qu'il veut suivre sa vocation de poète et d'homme de lettres.

UNE ÈRE NOUVELLE : LA RÉGENCE

L'époque, au surplus, convient parfaitement aux projets du jeune ambitieux. La mort du roi Louis XIV, en 1715, ouvre une ère nouvelle : la Régence. On y respire un

1. Attitude de supériorité bienveillante, mêlée de mépris.

air de liberté et de bonheur, le jeune Voltaire (il a pris ce nom), introduit dans les milieux les plus huppés de la capitale par son parrain, l'abbé — très libertin — de Châteauneuf, y connaît tous les succès et s'autorise toutes les audaces. Il va sans doute trop loin, car, en mai 1717, le Régent l'embastille pour quelques vers trop libres à son égard, ce qui lui vaudra par la suite, et pour d'autres raisons, un séjour un peu forcé, mais très profitable, en Angleterre.

UNE « MOBILITÉ » CHRONIQUE

Dès lors, la vie de Voltaire sera faite de nombreux séjours ou de nombreuses installations dans des résidences ou des pays divers. Ce sera d'abord l'Angleterre, de 1726 à 1728, pays où il s'est volontairement « relégué » à la suite d'une querelle avec un noble, le chevalier de Rohan, séjour d'où procéderont les *Lettres anglaises* ou *Lettres philosophiques* en 1734. Retour et séjour à Paris de 1728 à 1734. Séjour à Cirey, en Lorraine, chez Mme du Châtelet de 1734 à 1749. Séjour en Prusse, auprès du roi Frédéric II de 1750 à 1753. Installation aux Délices, près de Genève, de 1754 à 1758. Installation définitive — enfin — à Ferney, en Franche-Comté, de 1758 à 1778, suivie d'un ultime retour à Paris, où il mourra le 30 mai 1778. Précisons que ces nombreux déplacements furent plus souvent subis qu'expressément voulus : Voltaire, vu son humeur indépendante et les graves inimitiés qu'elle lui valait de la part des Princes, dut plus d'une fois « émigrer » par simple mesure de prudence. Il était facile, en ce temps-là, de subir une « prise de corps » en raison de quelque écrit jugé dangereux par le pouvoir...

LE CARACTÈRE DE VOLTAIRE

Essayons de progresser dans la connaissance de Voltaire pour mieux comprendre les implications qui ont pu exister entre lui et son siècle et qui donnent sens à notre sujet : Voltaire et son temps.

Voltaire est un personnage difficile à définir, à cerner et à juger, en raison de son extrême mobilité et disons-le, d'une espièglerie presque enfantine. Très tôt, il manifesta ce tempérament et fit scandale, dans une famille très conformiste. Un de ses bulletins, chez les Jésuites, portait la mention : « Puer ingeniosus, sed insignis nebulo » (enfant intelligent, mais franc vaurien). De fait, il est spirituel, caustique, taquin et moqueur, mais aussi d'une ambition et d'une vanité sans égales. Au reste, ami sûr, constant et fidèle. Voltaire est un esprit vif, primesautier et enjoué, mais jaloux de son indépendance et fort enclin à la contestation. Sachons-lui gré d'avoir incarné en sa personne un type humain aussi général que spécifiquement français. Il est donc regrettable que l'adjectif voltairien n'ait guère connu d'autre sens que religieux, avec une connotation suspecte ou déplaisante aux yeux de beaucoup, alors que ce qualificatif aurait pu être susceptible de bien d'autres usages.

LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

Un des sens les plus courants de cette expression qui désigne habituellement le XVIII^e siècle est : « Époque (1715-1789) marquée en France par l'*Encyclopédie*, et qui se caractérise par le rejet de l'autorité et du fanatisme au nom du progrès et de la raison¹ ». Nous retiendrons de cette définition qu'elle cite l'*Encyclopédie* comme œuvre emblématique et non la personne de Voltaire. Ce qui nous autorise à dissocier ces deux pôles d'influence — d'ailleurs réciproque — que furent l'*Encyclopédie* d'une part, et Voltaire de l'autre.

1. *Le Dictionnaire essentiel*, Hachette, 1992.

Qu'est-ce donc que le siècle des Lumières ? C'est une époque qui commence à la Régence, en 1715, pour finir à la Révolution, en 1789 ; une époque qui est essentiellement caractérisée — et peut donc se définir — par le rejet du principe d'autorité et le primat de la raison. Ici s'imposent quelques précisions et quelques rappels historiques.

ANTÉCÉDENTS ET PRÉCURSEURS

En vérité, le siècle des Lumières n'est pas « né » en 1715, à la mort de Louis XIV. De nombreux antécédents l'ont annoncé dont les premiers remonteraient à l'entrée dans les Temps modernes et à la Renaissance. Il est certain qu'un Rabelais et un Montaigne sont de lointains précurseurs de Voltaire. On s'est accordé à dire que tout se passait comme si un courant culturel, né au XVI^e siècle, s'était perdu sous terre au XVII^e siècle pour resurgir au XVIII^e. L'image, pour approximative qu'elle soit, a sa part de vérité.

Des précurseurs plus immédiats du siècle des Lumières sont apparus dès la fin du XVII^e : **Bayle** et **Fontenelle** sont les plus typiques. **Bayle (1647-1706)**, dans son *Dictionnaire historique et critique* (1697), qui fait date, examine par ordre alphabétique, ce qui est nouveau, les idées et théories professées par un certain nombre de personnages célèbres du passé, ou émises à leur sujet. C'est ainsi que le roi David, Spinoza et Michel de l'Hospital voisinent avec Origène et Mahomet. Dans tous les cas, l'auteur soumet ces idées au crible de sa critique, qui n'est pas tendre. **Fontenelle (1657-1757)**, neveu de Corneille, personnage aimable et disert, démontre dans son *Histoire des oracles* (1686), l'inanité des croyances païennes, mais tout un chacun comprend qu'il s'agit en fait d'une transposition, et qu'à travers le paganisme, c'est le christianisme et ses dogmes qui sont visés.

LA PHILOSOPHIE

Compte tenu de ces deux écrivains, et une fois cet hommage rendu à leur mémoire en tant que précurseurs, on ne saurait oublier que l'expression de « siècle des Lumières » ne prend tout son sens qu'avec l'apparition de la philosophie et des « philosophes ». Là sont en effet la spécificité et la nouveauté du XVIII^e siècle. Qu'est-ce donc que la philosophie ? La philosophie est une discipline intellectuelle qui a toujours existé en tant que « branche du savoir qui se propose d'étudier les principes et les causes au niveau le plus général, d'étudier les fondements des valeurs morales et d'organiser les connaissances en un système cohérent¹ ». Faut-il rappeler qu'il avait existé en France, en Allemagne, en Angleterre, des philosophes, c'est-à-dire des gens qui faisaient profession de penser et d'élaborer des systèmes interprétatifs et explicatifs du monde et de l'homme. Tels étaient un Descartes en France, un Bacon en Angleterre, un Leibniz en Allemagne. Toutefois ces penseurs avaient ceci de commun qu'ils se référaient au dogme chrétien et se fondaient sur un « présupposé théologique » qui mettait Dieu à la base de leur système.

LES PHILOSOPHES

Voici qu'apparaissent en France et dans quelques autres pays européens tels que l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie des écrivains qui se disent — et que l'on appelle — philosophes, bien qu'ils ne soient pas à proprement parler des auteurs et créateurs de systèmes originaux tels que ceux dont nous venons de parler. Ces philosophes sont des gens qui entendent discourir et écrire librement sur toutes sortes de sujets — sujets de société de préférence — à la seule lumière de la raison, cette faculté maîtresse qui trouve en elle, et en elle seule, toutes les capacités voulues pour

1. *Le Dictionnaire essentiel*, Hachette, 1992.

distinguer le vrai du faux, l'erreur de la vérité. Cette attitude et cette prétention, jusqu'alors inhabituelles, peuvent attirer sur ces écrivains les foudres de la hiérarchie catholique et leur valoir du même coup les sanctions sévères du pouvoir politique.

UN GRAND OUVRAGE COLLECTIF ET EMBLÉMATIQUE : L'ENCYCLOPÉDIE

L'*Encyclopédie* tient une telle place dans le mouvement des idées au XVIII^e siècle, que non seulement ceux qui y ont contribué ou collaboré s'appellent ou se disent Encyclopédistes, mais encore — extensivement — tous ceux qui se réclament de la pensée libérale et conquérante qu'elle exprime.

Qu'est-ce donc que l'*Encyclopédie* ? L'*Encyclopédie*, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, fut conçue par le libraire Le Breton et réalisée principalement par **Diderot** en 1751, tandis que **d'Alembert** en rédigeait le *Discours préliminaire*. Ce discours est resté célèbre parce qu'il exprimait sous une forme nette et claire les grands principes philosophiques qui inspirent l'ouvrage : confiance dans la raison humaine opposée à la soumission au dogme religieux, référence constante à la réalité et à l'expérience dans tous les domaines, rejet du principe d'autorité et du présupposé théologique qui jusque-là fondaient la connaissance. D'Alembert concluait d'ailleurs par ces lignes :

Depuis le principe des sciences profanes jusqu'aux fondements de la révélation, depuis la métaphysique jusqu'aux matières de goût, depuis la musique jusqu'à la morale, depuis les disputes scolastiques des théologiens jusqu'aux objets du commerce, depuis les droits des princes jusqu'à ceux des peuples, depuis la loi naturelle jusqu'aux lois arbitraires des nations, en un mot, depuis les questions qui nous touchent davantage jusqu'à celles qui nous touchent le plus faiblement, tout a été discuté, analysé, agité du moins.

LES LUMIÈRES DU SIÈCLE

Hors Voltaire, qui est à l'évidence la plus grande lumière du siècle, il est d'autres personnalités qui constituent en fait le groupe — d'ailleurs informel — de ceux que l'on appelle traditionnellement « les philosophes ». **Montesquieu (1689-1755)** peut être considéré, chronologiquement, comme le premier, bien que, grand seigneur, il s'apparente encore très fortement à l'Ancien Régime dont il ne répudie aucunement les structures sociales et religieuses. Toutefois, dans *L'Esprit des lois* (1748), son œuvre maîtresse, il n'hésite pas à dénoncer fortement les abus et parfois même l'incohérence du gouvernement monarchique en ce qui concerne plus particulièrement le régime féodal qu'il trouve urgent de moderniser et de réadapter. Par ailleurs, dans *Les Lettres persanes* (1721), œuvre à grand succès, Montesquieu exprime une violente satire des institutions, des mœurs et des idées. Il raille les disputes théologiques, la métaphysique, le pape, « vieille idole qu'on encense par habitude », les évêques, qui n'ont guère pour fonction « que de dispenser d'accomplir la loi ». C'est déjà le ton sceptique de Voltaire. **Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)**, se livre, plus que d'autres, à une critique sévère d'un ordre social dont il se présente comme une victime. Son *Contrat social*, en 1762, écrit en faveur de la démocratie, constitue le code d'une politique toute nouvelle. Il y fonde — idéalement — la société sur un pacte supposé et proclame l'égalité absolue, posant ainsi les principes qui ont inspiré sans nul doute certains courants révolutionnaires favorables à un État fort, comme le jacobinisme, de même que sa conception d'une religion d'État a pu séduire un Robespierre. Par ailleurs, les idées pédagogiques de Rousseau, exprimées dans *l'Émile* (1762), et qui ont trouvé une certaine audience à l'époque, contiennent en germe beaucoup d'éléments de la pédagogie moderne. **Diderot (1713-1784)** quant à lui, occupe une place à part dans le clan des philosophes, ne serait-ce que par son athéisme et son matérialisme absolus, qu'il prêche avec enthousiasme et qui ont

déplu, sans nul doute, même à certains de ses « collègues ». Il y a en lui une chaleur, une hardiesse, une abondance parfois déclamatoire qui séduisent, certes, mais il maîtrise mal son imagination, et c'est avec raison qu'on a dit de lui : « il a écrit de belles pages, mais n'a jamais su faire un livre ». Il n'empêche que l'influence de Diderot, auteur assez mal connu en son temps, a été très forte et ne cesse de grandir.

LA PLACE ET LE RÔLE DE VOLTAIRE DANS LE SIÈCLE DES LUMIÈRES

Voltaire est beaucoup plus qu'un simple participant dans le groupe des penseurs et des philosophes du siècle, et s'il est vrai qu'il adhère d'enthousiasme et avec une pleine conviction aux idéaux ainsi professés : primat de la raison, refus de tout dogmatisme — particulièrement religieux — et exigence de liberté, il ne saurait se contenter d'un rôle passif : sa vocation est d'être inspirateur et animateur. Non seulement il représente parfaitement l'esprit du temps, mais cet esprit, c'est lui qui en grande partie le crée et lui donne corps, consistance et vivacité. Certes, Voltaire a trouvé dans son époque le cadre idéal de son épanouissement, ce qui était assurément un grand privilège, mais il a donné autant qu'il a reçu, et à regarder avec un certain recul, on peut considérer que Voltaire et son temps sont comme deux pôles d'influence réciproque qui n'ont cessé d'agir l'un sur l'autre, l'époque, il faut l'avouer, ayant largement gagné à cet échange. Le siècle des Lumières n'eût sans doute pas mérité son nom sans Voltaire... Voyons plus précisément comment s'est exercée cette double influence.

UNE HEUREUSE ADAPTATION AUX MŒURS ET À L'ESPRIT DU TEMPS. LA RÉGENCE

Avoir vingt ans à la Régence était une chance extraordinaire, un privilège incomparable. Être fortuné, spirituel et intelligent ne l'était pas moins. Avoir pour condisciples des enfants de grandes familles et être parrainé — au sens religieux d'abord, puis social et mondain plus tard — par l'abbé de Châteauneuf était un gage de réussite. Cet abbé de Châteauneuf — quelque peu libertin, c'est-à-dire de convictions légères — avait en effet ses entrées dans la fameuse société du Temple (un quartier de Paris), société composée de grands seigneurs, de beaux esprits et d'incrédules qui favoriseront chez le jeune homme cette grande liberté de pensée et d'allures qu'il gardera toute sa vie. De fait, à vingt et un ans, il s'était fait une telle réputation de malignité qu'on l'accusa, entre autres griefs du même genre, d'être l'auteur d'une satire contre Louis XIV, parue après la mort du roi, et finissant par ce vers :

J'ai vu ces maux et je n'ai pas vingt ans.

Ce vers — et quelques autres qu'on lui attribua à tort ou à raison contre le Régent — lui valurent, en 1717, la Bastille... Tout était donc prêt pour une brillante entrée en scène dans le monde et la société, entrée qui eut effectivement lieu au moment le plus favorable, sous ce gouvernement de la Régence qui autorisait les plus grands espoirs. Le Régent, Philippe d'Orléans, était intelligent, cultivé, instruit, ouvert aux nouveautés et favorable sans aucun doute à une « modernisation » politique, sociale et économique qui eût comblé l'attente des philosophes, mais la faiblesse de son caractère ne devait pas lui permettre de mener à bien ses quelques tentatives de réformes, à tel point qu'il revint « à la manière de gouverner du feu roi, si commode, si absolue », dit le cardinal Dubois, son ancien précepteur et conseiller... Le jeune Voltaire, dans cette aventure, avait connu la Bastille et fait l'expérience de la détention, expérience amère qui devait beaucoup influencer sur sa vision du monde et favoriser du même coup un pessimisme qui mûrira et se développera plus tard avec *Candide* en 1759.

LES AFFAIRES. LE SYSTÈME DE LAW

Mais reconnaissons aussi que Voltaire, outre les avantages que lui ont valus ses succès mondains et déjà littéraires, avec la tragédie d'*Œdipe* en 1718, a bénéficié sous la Régence du spectacle étonnant et combien instructif d'une activité économique et financière qui ne put qu'intéresser le jeune poète (c'est ainsi qu'il se voyait), très entendu aux placements et aux spéculations boursières. Il s'agissait du système de Law, la grande affaire du siècle, qui ruina de nombreuses dupes mais enrichit certains chanceux. C'était là encore une expérience profitable pour un homme qui avait — peut-être par tradition familiale — le sens du travail, du revenu, du profit, de la rentabilité et de l'enrichissement, toutes notions qu'il aura l'occasion d'appliquer avec succès dans sa « seigneurie » de Ferney pour le plus grand bien de ses « administrés ». C'est aussi par ces côtés-là que Voltaire s'inscrit dans son temps.

UNE MANIÈRE INTELLIGENTE ET HABILE D'« ÉPOUSER » SON SIÈCLE

Montaigne a écrit au 1^{er} livre des *Essais*, chapitre XXV, de l'Institution des enfants :

Les abeilles pillotent de çà et de là les fleurs, mais elles en font après leur miel, qui est tout leur ; ce n'est plus thym ni marjolaine : ainsi les pièces empruntées à autrui, il [l'enfant] les transformera et confondra pour en faire un ouvrage tout sien, à savoir son jugement.

Belle et célèbre citation que l'on pourrait bien appliquer à Voltaire. Ce n'était pas le tout de profiter des avantages et du grand intérêt que vous offrait le siècle des Lumières en sa brillante aurore. Encore fallait-il le comprendre, en estimer les immenses ressources, en mesurer la lointaine portée. C'est ici qu'apparaît le génie exceptionnel de Voltaire qui, mieux qu'un autre, utilise les courants porteurs, mais pour les renforcer, en tirer les éléments d'une réflexion personnelle et au besoin les arguments d'une polémique. Prenons l'exemple de la science : il est vrai que les précurseurs du siècle des Lumières, un Bayle, et surtout un Fontenelle portent un vif intérêt à la science (Fontenelle fut secrétaire de l'Académie des sciences). Voltaire, soit par goût, soit par affectation, s'inscrit dans cette mouvance et son hôtesse Mme du Châtelet, l'initie à la science, et spécialement à la physique, voire à l'astronomie. Du coup, Voltaire écrit en 1737 les *Éléments de la philosophie de Newton*, ouvrage qui provoque la hargne des partisans du philosophe — optimiste — Leibniz. Voltaire, en représailles, déclare une guerre — posthume — à Leibniz et à son optimisme en écrivant *Candide*, œuvre décapante par excellence, et qui devait connaître un immense succès. C'est ainsi qu'une querelle de circonstance, née, on peut le dire, d'un écrit de hasard, plutôt dû à un engouement passager qu'à un intérêt durable — pour la science en l'occurrence — devient, par le génie de Voltaire, une des grandes œuvres de la littérature.

Même remarque en ce qui concerne l'histoire. Un courant de curiosité était né, à l'époque, pour les grands événements et les grands hommes, dont le siècle précédent offrait quelques beaux exemples : un Louis XIV en France, un Charles XII en Suède. Voltaire capte ce courant, encore vague et un peu diffus, l'oriente vers des sujets précis et bien « ciblés », et donne deux œuvres maîtresses, *l'Histoire de Charles XII* (en 1731) et *Le Siècle de Louis XIV* (en 1751). Il n'est pas jusqu'à ce qu'on appellerait un peu pompeusement l'exégèse biblique¹ — autre pôle d'activité de Voltaire — qui n'inviterait au même genre de réflexion. Là aussi existe un public apte à s'intéresser à des développements historiques et théologiques concernant les événements et les personnages du Livre. Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique portatif* de

1. Critique et interprétation des textes, en particulier de la Bible.

1764, répond à cette attente : toutes les références des — nombreux — articles à sujets bibliques sont rigoureusement exactes et constituent une base de documentation très fiable pour toute recherche ultérieure.

L'APPORT PERSONNEL DE VOLTAIRE AU SIÈCLE DES LUMIÈRES

Voltaire a fait plus que d'utiliser au mieux les courants porteurs de son temps pour en faire la matière de ses œuvres. S'il s'était borné à cette seule pratique, il n'eût jamais acquis cette renommée universelle qui en fait à jamais la figure emblématique du siècle des Lumières. En réalité, Voltaire a innové dans de nombreux genres et a largement contribué, par ses actions et ses interventions dans de nombreux cas, à donner un contenu concret à ses idées et à ses prises de positions philosophiques ou politiques. Là est véritablement son apport, là se sont manifestées l'originalité et la valeur de l'homme et de l'écrivain. Reconnaissons que partout où il s'est montré « classique », Voltaire n'a pas véritablement innové. Ses poèmes, ses tragédies — en vers ou en prose — ses épopées : *La Ligue* (1723), *La Henriade* (1728), la parodique et irrévérencieuse *Pucelle* (1762), toutes ces œuvres, assez inégales au demeurant, ne se signalent pas par un intérêt exceptionnel. En revanche, Voltaire a très heureusement innové avec ses romans et ses contes, lesquels se dégagent justement de la gangue classique, s'expriment sur un ton nouveau, vif, allègre, plaisant, ironique et souvent caustique, donnant ainsi aux idées que propose ou défend l'auteur une acuité et une portée exceptionnelles et surtout durables. C'est par là que s'est établie définitivement la gloire de Voltaire.

LE TEMPS DES COURS

Un autre apport personnel de l'écrivain à la connaissance et à la diffusion des « lumières », c'est la façon dont il a représenté la culture française de l'époque auprès de certains grands personnages tels que Frédéric II de Prusse. Sans doute Voltaire, en ce genre d'affaire, n'a-t-il pas été prophète en son pays : ses rapports avec la cour de France, ses efforts pour s'y faire admettre comme poète officiel sont restés le plus souvent infructueux. En revanche, son séjour en Prusse, de 1750 à 1753, chez le roi Frédéric II fut assez gratifiant, malgré certaines frictions inévitables entre deux natures fort susceptibles l'une et l'autre. On peut considérer que dans ce séjour, Voltaire, par la place tenue et l'influence exercée, accéda à cette royauté intellectuelle qui comblait son ambition.

LES ENGAGEMENTS

Enfin et surtout, plus peut-être que les seules œuvres littéraires, les interventions actives et répétées de Voltaire dans plusieurs affaires célèbres du siècle, montrèrent au monde comment un écrivain pouvait mettre sa plume et son talent au service de causes assurément indiscutables, donnant ainsi un exemple d'engagement, tout nouveau à l'époque, et qui devait faire école par la suite. Les campagnes entreprises par Voltaire pour la réhabilitation de Calas, son rôle éminent dans les affaires Sirven et La Barre, ses actions de défense de Martin et Montbailli, la réhabilitation obtenue de Lally-Tollendal, ont montré aux yeux du monde que l'expression « siècle des Lumières » était plus qu'une simple figure de style.

Ainsi donc le siècle des Lumières, période tout à fait exceptionnelle dans l'histoire de la culture et de l'esprit français, n'aurait sans doute pas connu son vaste rayonnement sans la participation active de Voltaire. Il s'est trouvé alors une conjonction très heureuse entre l'éclosion d'idées nouvelles, audacieuses certes, mais diverses et foisonnantes, et l'apparition d'un écrivain génial qui a su donner corps à ces idées, les mêler aux siennes, les assimiler à sa propre substance, et leur assurer, grâce à son immense talent, une influence définitive.

L'ITINÉRAIRE PHILOSOPHIQUE DE VOLTAIRE

Claude Rommeru

Un frère janséniste fortement détesté, des maîtres jésuites tolérants et sceptiques, une solide culture classique, un tempérament rebelle, une vive curiosité pour les sciences, la fréquentation des épicuriens de la société du Temple¹, tout invitait Voltaire à s'installer d'emblée dans le courant de pensée des Lumières.

Rappelons de quel texte canonique procède cette appellation. Au livre II du *De rerum natura* (vers 61, 65), Lucrèce établit une comparaison entre les hommes et les enfants. De même que ces derniers la nuit, peuplent la solitude de leur chambre de créatures imaginaires nées de la peur et de l'ignorance, les hommes, tant qu'ils ne connaissent pas la nature, la remplissent d'êtres merveilleux (les dieux). La lumière qui pourra dissiper l'erreur des uns et des autres sera pour les enfants, celle du jour, et pour les hommes, celle de la science. Être philosophe au sens que ce mot a au XVIII^e siècle, c'est d'abord s'inscrire dans le cadre de cette image. C'est déclarer une guerre intellectuelle aux religions, aux mythes, aux préjugés. Sa vie durant Voltaire n'y manquera pas. C'est la seule constante dans une pensée qui, par ailleurs, évoluera beaucoup. Cette attitude systématique le conduira parfois à l'erreur : elle lui fera par exemple refuser l'idée (dans *L'Essai sur les mœurs*, 1756) qu'il existe une origine commune à toute l'humanité, et cela par simple hostilité au mythe chrétien d'Adam et Ève. Ce sont là ses limites. Nous y reviendrons.

Le séjour en Angleterre (1726-1729) permet à Voltaire de rencontrer un pays qui a su rompre avec plusieurs formes d'obscurantisme : les penseurs anglais font plus confiance à la science expérimentale qu'à la théorie ; la monarchie anglaise a su partager son pouvoir avec le peuple ; la barrière qui sépare encore en France l'aristocratie de la bourgeoisie est presque abolie en Angleterre ; les diverses religions ont renoncé au fanatisme et se tolèrent mutuellement ; enfin l'évolution générale de ce pays vers plus de liberté repose sur le progrès du savoir qui apporte par surcroît une amélioration constante de la qualité de la vie.

Tout cela Voltaire en témoigne, en 1734, dans les *Lettres philosophiques*. Il y fait l'éloge de Locke² et de Newton³, qu'il oppose à Descartes, de la vaccination et du libéralisme économique et politique. Ainsi faisant, il n'est philosophe qu'au sens premier du terme en son siècle, c'est-à-dire progressiste et réformiste. Mais Voltaire, semble-t-il, veut davantage. En ajoutant à son ouvrage une vingt-cinquième lettre sur *Les Pensées*, il se hasarde dans le domaine purement spéculatif de la philosophie traditionnelle.

1. Cercle de bons vivants et de libertins regroupant quelques-uns des plus grands noms de l'aristocratie (par exemple le prince de Conti) dans lequel Voltaire fut introduit par son parrain, l'abbé de Châteauneuf.

2. Philosophe anglais (1632-1704) opposé aux idées innées de Descartes et théoricien du libéralisme politique.

3. Astronome, mathématicien et penseur ésotérique (1643-1727). Sa découverte de la gravitation universelle apparut comme le dernier mot de la science astronomique.